



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2025 03 05

OBJET :

**Compte Financier Unique 2024 du budget annexe
du service public de l'assainissement de Contes**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi dix-neuf mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Pour l'examen et le vote du compte financier unique 2024, Monsieur le Maire quitte la séance et la présidence de séance est assurée par Monsieur Alain Alessio, 1^{er} adjoint.

Etaient présents : M. Alain Alessio, 1^{er} adjoint, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mmes Sandrine Mauras, Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Cérégioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Malika Vannucci, M. Michel Caruso.

Etait excusée : Mme Kareen Woignier.

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1612-12 et 13 relatifs au vote du compte administratif,

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 16 octobre 2019 relatif au compte financier unique pour les collectivités territoriales, les groupements et les services d'incendie et de secours admis à l'expérimentation de ce compte, appliquant l'instruction budgétaire et comptable M 57 et votant leur budget par nature

Vu l'arrêté du 31 octobre 2023 modifiant l'arrêté du 13 décembre 2019 des ministres chargés des collectivités territoriales et des comptes publics fixant la liste des collectivités territoriales, de leurs groupements et des services d'incendie et de secours autorisés à participer à l'expérimentation au titre de la « vague 3 » de l'expérimentation,

Vu la délibération n° 2021 09 08 du conseil municipal du 29 septembre 2021 portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022,

Vu la délibération n° 2023 09 02 du conseil municipal du 25 septembre 2023 approuvant la mise en place de l'expérimentation du compte financier unique pour l'exercice 2023,

Vu la note de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 du service public de l'assainissement de Contes

Vu le compte financier unique du service public de l'assainissement de Contes

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière du service, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant qu'il y a lieu d'arrêter le compte financier unique du service public de l'assainissement de Contes pour l'exercice 2024 ;

Considérant que les résultats portés sur le compte financier unique sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	644 107,47 €	938 443,69 €
Résultat d'exécution		294 336,22 €
Résultat reporté		27 722,98 €
Résultat de clôture (Excédent)		322 059,20 €

	INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	317 245,75 €	179 491,38 €
Résultat d'exécution	137 754,37 €	
Résultat reporté		505 725,70 €
Résultat de clôture		367 971,33 €
Restes à réaliser	607 777,22 €	322 750,00 €
Solde des restes à réaliser	285 027,22 €	
Résultat de clôture (Excédent)		82 944,11 €

Monsieur Alain ALESSIO, 1er adjoint, propose d'approuver le compte financier unique 2024 du budget annexe du service public de l'assainissement de Contes.

**Le conseil municipal,
ouï l'exposé de son 1^{er} adjoint,
après en avoir délibéré,**

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Adopte le compte financier unique du budget annexe du service public de l'assainissement de Contes pour l'année 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 27

Pour : 27

M. Alain Alessio, 1^{er} adjoint, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irles, M. Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Cérageoli et Mme Sylvie Carletto

Contre : /

Abstentions : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le 1^{er} Adjoint,
Alain ALESSIO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20250319-20250319004-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2025

Publication : 25/03/2025

Le Maire, Francis Tujague